

ÉCOLE SPÉCIALE DES TRAVAUX PUBLICS, DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ RECONNU PAR L'ÉTAT

(décret du 5 Février 1921)

57, boulevard Saint-Germain - 75005 PARIS

RATTACHÉ À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARTS ET MÉTIERS

(décret du 30 novembre 1999)

ATTESTATION PROVISOIRE

Le Directeur des Études de l'École Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie,
soussigné, certifie que, selon les délibérations du Jury en date du 06 mars 2003, le titre d' :

INGÉNIEUR diplômé de l'École Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie,
Spécialité : BÂTIMENT

est délivré au titre de l'année universitaire 2001 – 2002 à **M. Jonathan AYOUN**
né(e) le 10 novembre 1977 à Champigny-sur-Marne, Val-de-Marne,
à qui est conféré le grade de master.

Fait à Paris, le 1er avril 2003



AVIS TRES IMPORTANT - La présente attestation doit être frappée du timbre sec de l'Ecole. Elle est délivrée en exemplaire unique. Si l'intéressé est appelé à justifier de son titre, il fait certifier conforme une copie.